Envoyé en préfecture le 03/03/2020
Reçu en préfecture le 03/03/2020
Affiché le
ID : 026-212600068-20200224-2020_02_24_8-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13

Date de la convocation
18 février 2020

Date d'affichage
2 mars 2020

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX

Séance du 24 février 2020

Le lundi 24 février 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL.
Etaient excusé(e)s : Louis QUAIRE (procuration donnée à Catherine BESSON), Marlène DE FROIDCOURT (procuration donnée à Jocelyne CASTON), Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.
Etaient absents : Didier CHALAS, Christophe BURLING.
Secrétaire de séance : Fanny MOREL.

CIMETIERE ET COLUMBARIUM - Tarifs

Vu les articles L 2223-13 à L 2223-15 et R 2223-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 8 avril 2019 fixant le prix de la concession trentenaire à 336 €, et le prix de la case de columbarium à 387 €,
Considérant qu'il convient d'actualiser les tarifs,

Le Conseil municipal
FIXE à compter de ce jour :

- à **339 €,** le prix de la concession de cimetière (2 places) trentenaire.
- à **390 €,** le prix de la case de columbarium (2 urnes) trentenaire.

RAPPELLE qu'un tiers de la recette est destiné à financer le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER